



Modalités d'inscription et de fonctionnement des services Restaurant Scolaire et Centre de Loisirs 2023-2024

Document à conserver

Madame, Monsieur

Votre(vos) enfant(s) est(sont) scolarisé(s) pour l'année scolaire 2023-2024 à SAINT JACUT LES PINS. Il(s) peut(vent) bénéficier des services Restaurant Scolaire et Centre de Loisirs municipaux. Afin d'assurer le meilleur encadrement possible, veuillez respecter les modalités d'inscription et de fonctionnement suivants :

Conditions de fonctionnement

➤ Inscription :

- Fiche d'inscription familiale unique, pour l'ensemble des services (Restaurant Scolaire et Centre de Loisirs), pour l'année scolaire 2023/2024 à remplir et à retourner à la **Mairie**.
- Toute nouvelle inscription ou modification en cours de période devra être signalée au service compétent.
- **Aucun accueil ne sera possible sans inscription préalable.**

➤ Encadrement

Le personnel qualifié veille au bon déroulement du service et intervient pour appliquer les règles de vie visant au respect et à la sécurité des personnes et des biens. Les parents seront informés de tout manquement à ces règles de la part de leur enfant, pouvant conduire dans les cas graves à des sanctions disciplinaires.

➤ Facturation et mode de paiement :

- Le Quotient Familial CAF retenu pour la facturation sera actualisé deux fois par an (janvier et juillet). En cas de changement de situation dans cet intervalle, merci de prévenir les responsables de service.
- Une facture est envoyée en début de mois suivant selon un pointage journalier par les services.
- Le règlement se fait à la trésorerie générale de Redon :
 - soit par prélèvement automatique (fournir un RIB)
 - soit par chèque à l'ordre de la Trésorerie de Redon
 - soit par paiement en ligne
- En plus pour le centre de loisirs :
 - soit en numéraire dans les commerces de proximité agréés (voir sur site internet)
 - soit en Chèques Vacances à la Trésorerie de Redon.

AUCUN PAIEMENT NE DOIT ÊTRE DÉPOSÉ NI EN MAIRIE NI A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Restaurant Scolaire

➤ Contact : Betty LEJEAU, restaurant-scolaire@st-jacut-les-pins.fr, 02/99/91/02/67

- Pour tous renseignements, inscriptions ou modifications en cours de période
- Pour prévenir des absences (prévues ou pour maladie) **avant 09h00.**

➤ Tarifs :

QF (€)	0 à 550 €	551 à 750	751 à 950	951 à 1150	1151 et +
Prix du repas	1 €	3,45 €	3,50 €	3,55 €	3,60 €

- Absence signalée la veille ou le jour concerné avant 9h : pas de facturation,
- Absence non signalée ou signalée après 9h le jour concerné : facturation à 100%
- Présence non signalée le jour concerné avant 9h : facturation à 125%

**Accueil de Loisirs
(Mercredi et vacances scolaires)**

- Contact : **Christelle QUEMARD** enfance@st-jacut-les-pins.fr, 02/23/10/33/80 ou 06/11/84/05/20
- Renseignements, inscriptions ou modifications en cours de période
- Pour les annulations, merci de prévenir **48h avant le début de l'activité.**
- Toute absence non prévue devra être justifiée

➤ Horaires :

- Garderie : de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.
- Matin de 9h00 à 12h00 / Repas de 12h00 à 13h30 / Après-midi de 13h30 à 17h00.
- L'Accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires. Il est fermé 3 semaines en Aout et durant les vacances de Noël.

➤ Tarifs :

2023-2024					
Quotient familial	0 à 550	551 à 750	751 à 950	951 à 1150	1151 et +
1/2 journée (<i>sans repas</i>)	3,15 €	3,65 €	4,15 €	4,65 €	5,15 €
Repas	3.45 €				
Journée (<i>tarif incluant le repas</i>)	9,65 €	10,45 €	11,25 €	12,05 €	12,85 €
Garderie par 1/4 heure débuté	0.45 € 5 € par ¼ entamé après 18h30				
Semaine complète	41 €	45 €	49 €	53 €	57 €
Nuit sous toile	10 €				
Veillée	5 €				
Supplément activité	1 €				
Supplément activité (<i>cinéma, parc, piscine ...</i>)	2 €				

LEBEL-TUAL Alexandra
Adjointe Déléguée aux Affaires
Scolaires et Jeunesse

